



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25/09/2014

SAISON 2013/2014

L'Assemblée Générale 2014 de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 25 septembre 2014 de 20h00 à 22h00, au complexe sportif de Kervignac.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Bilan sportif et moral de la saison 2013/2014
- 2- Bilan financier de la saison 2013/2014
- 3- Administration et gestion de l'association
- 4- Projets pour la saison 2014/2015

35 adhérents étaient présents.

Cette AG était présidée pour la première fois par Fanny Le Romancer, Présidente du club.

Bilan sportif et moral de la saison 2013/2014

L'année 2012/2013 avait déjà battu un record en affichant 51 archers sur les pas de tir. L'année 2013/2014 la bat à plate couture avec 68 adhérents, soit une augmentation de 33% !

Nous constatons avec plaisir que la plupart des nouveaux adhérents de l'année dernière resigne cette année.

Nos archers ont participé à de nombreux concours fédéraux. Certains semblent contents de leurs résultats avec de nombreux podiums, d'autres moins... Merci à tous les compétiteurs d'avoir fièrement représentés nos couleurs lors des concours.

Le moment fort de la saison a certainement été l'organisation du Championnat Départemental en janvier. Lors de ce week-end nous avons fêté les 25 ans du club, à cette occasion nous avons offert à chaque participant un mug avec notre logo. C'était également l'occasion d'inaugurer la salle intercommunale du complexe. Il faut noter la grande mobilisation des archers de Kervignac, ce qui a d'ailleurs était soulignée par l'ensemble des spectateurs. Pour conclure sur le concours, nous avons reçu les compliments des responsables du Comité Départemental et des arbitres, ce n'est pas la première fois et cela montre bien notre savoir-faire. Encore Félicitation à tout le monde !

Fanny a également souhaité remercier l'investissement et la persévérance de Loïc Le Meledo pour son obtention du diplôme d'arbitre fédéral. Ceci permet au club de pouvoir organiser des concours, en dehors des CD. Loïc a tenu de son côté à remercier l'ensemble du club pour notre soutien tout au long de l'année.

Au début de cette année 2013/2014 a été créé une section handisport sous l'élan de Gérard Caranton. Cette section semble amener à grandir dans les prochaines années du fait que les archers de Kervignac sont les seuls morbihannais à proposer ce type de section. Le club est bien entendu prêt à accueillir toute personne souhaitant découvrir et pratiquer le tir à l'arc.

Pour conclure, les bilans sportifs et moraux ont été acceptés à l'unanimité.

Bilan financier de la saison 2013/2014

Christian LE BORGNIC nous a présenté le bilan suivant :

- Situation financière du club au 01/09/2013 = +4132.42€
- Montant des licences des 68 archers pour la saison : 1- Résultat brut = +6528.30€
2- Part de la FFTA = +3296.40€
3- Résultat net = +3231.90€
- Montant des subventions : 1- Mairie de Kervignac (Août 2014) = 1022.23€
2- CNDS (Août 2014) = 0€
- Dépenses matériels et loisirs = -14350.00€
- Virement Compte-Epargne vers Compte-Chèques = 3000.00€
- Situation financière du club au 31/08/2014 = +1551.62€

Administration et gestion de l'association

Le bureau est composé pour l'année 2014/2015 comme suit :

Fonction	Nom	Prénom
Présidente	LE ROMANCER	Fanny
Vice-Président	LE MELEDO	Loïc
Trésorier	LE BORGNIC	Christian
Vice-Trésorier	DREANO	Bertrand
Secrétaire	LE BARH	Jean-Michel
Vice-Secrétaire	DUPRAT	Mathieu
Membre	CARANTON	Gérard
Membre	CHASTAGNER	Antoinette
Membre	HERVE	Joëlle
Membre	LE BOURHIS	Jean-Michel
Membre	PILPRE	Arnaud
Membre	PINCEMAILLE	Patrick
Membre	SIMON	David
Membre	SIMON	Philippe
Membre	SOULLIAERT	Christian

Le montant des cotisations pour l'année 2014/2015 reste inchangé par rapport à la saison précédente :

	Jeunes	Adultes - Compétition	Adultes - Club
Part Fédérale	38.50 €	63.50 €	55.50 €
Cotisation Club	26.50 €	36.50 €	34.50 €
Total Annuel	65.00 €	100.00 €	90.00 €
Location matériel	25.00 €	25.00 €	25.00 €
Total avec matériel	90.00 €	125.00 €	115.00 €

Par ailleurs, pour rappel, les arcs de compétitions que le club a achetés en 2012 sont disponibles à la location annuelle dans les conditions suivantes :

Location	60 € par an, se substituant aux 25 € ci-dessus
Caution	200 € par chèque

Après restitution de l'arc en fin de saison et contrôle par le responsable-matériel de l'état de l'arc confié, la caution est restituée en tout ou partie.

Comme par le passé, le « petit matériel » dont le club demande l'acquisition par les nouveaux licenciés sera acheté par le club et revendu à prix courant.

Projets pour la saison 2014/2015

Plusieurs projets pour l'année à venir ont été évoqués lors de l'AG :

- Appel à candidature pour participer à la formation entraîneur début de la saison 2015/2016.
- Gestion de l'encadrement de l'initiation : il a été évoqué la nécessité d'avoir un nombre d'encadrant minimum et de faire un roulement pour aider Jean-Michel Le Bourhis lors des séances d'initiation.
- Mettre en place un jumelage avec un club de tir à l'arc irlandais.
- Il a été discuté de créer un partenariat avec un fournisseur internet de tir à l'arc pour venir en complément de Georges Guillou. Le fournisseur principal reste Georges Guillou. Pensez à passer commande auprès de Patrick Pincemaille !
- Recherche de financement pour pallier aux manques de subventions (sponsor, tombola...).
- Finalisation de la création du pas de tir extérieur.
- Organisation d'un concours salle le 18/01/2015.
- Trouver des solutions pour augmenter notre espace de rangement qui devient trop juste...

Fanny LE ROMANCER

Présidente

Jean-Michel LE BARH

Secrétaire

Christian LE BORGNIC

Trésorier